



Union Fédérale des Consommateurs - Que Choisir
BP 217 - 13607 Aix-en-Provence cedex 1
www.ufc-aix.com – aixenprovence@ufc-quechoisir.org

Tél. : 04 42 93 74 57 - Fax : 04 42 27 73 92

SOIGNER SES PLANTES SANS S'INTOXIQUER

Mise à jour septembre 2006

Alors que les Français s'intéressent de plus en plus aux jardins (l'ouverture de nouvelles jardinerie, ou l'organisation de nombreuses foires aux plantes le prouvent), et qu'ils aiment consommer les fruits et les légumes qu'ils produisent (20 à 30 % de ces produits seraient auto consommés), ils utilisent souvent mal ou en excès les engrais et les pesticides et polluent parfois plus que les agriculteurs (à surface égale). Pour autant, les fleurs, les fruits et les légumes de nos jardins nous donnent-ils toute satisfaction ? Pas sûr...

De façon plus générale, la France est le premier consommateur européen de produits phytosanitaires.

Connaissant les dangers des pesticides pour la santé et pour l'environnement, mais sans doute ignorant que leurs pratiques font de leurs fruits et légumes des produits pas toujours si "naturels", et encouragés par des vendeurs de pesticides intéressés aux bénéfices, **les jardiniers amateurs doivent limiter, voire même se passer des pesticides (en agriculture biologique, on y arrive), ou savoir les employer correctement.** C'est l'objectif de cette plaquette.

Comprendre et observer sa plante pour mieux la protéger

Les ravageurs et maladies attaquent les plantes d'autant plus que celles-ci ne sont pas adaptées à la région, à l'exposition, au sol... Il est donc capital, dans un premier temps, **de n'adopter dans son jardin que des espèces et variétés parfaitement adaptées.**

Bannissons donc les variétés trop vantées par les catalogues de vente par correspondance, les plantes vendues en grandes et moyennes surfaces, voire même en jardinerie, à moins que leur étiquetage ne garantisse une adaptation régionale. Approvisionnons-nous au contraire, auprès des pépiniéristes, horticulteurs, ou revendeurs locaux qui, en plus, nous dispenseront leurs bons conseils.

Installons notre plante au bon endroit. Luminosité, température, hygrométrie, mais aussi pH du sol, richesse en humus... sont des facteurs importants de la bonne croissance des végétaux, et donc de leur meilleure résistance aux problèmes phytosanitaires. Ainsi, ne plaçons pas à l'ombre un hibiscus, ou un fuchsia au soleil...

Observons nos plantes pour mieux les entretenir. Des pratiques telles que "*arroser une fois par semaine*" ou "*traiter tous les quinze jours*" ne sont vraiment pas judicieuses. N'agir qu'après observation est bien plus pertinent.

Ainsi, en choisissant les bonnes plantes, en les plantant aux bons endroits, et en les "bichonnant" au mieux, on limitera fortement les attaques de ravageurs et maladies.

Comment limiter l'emploi des pesticides ?

Les pesticides ne sont pas la seule arme pour lutter contre les problèmes des cultures. N'ayez pas le réflexe de leur emploi. Quelques questions doivent faire réfléchir quant à la pertinence de leur emploi. La nuisance est-elle grave ? Risque-t-elle de le devenir ? Sommes-nous à l'automne, ou au printemps (plus grave) ? En début (plus grave) ou en fin de culture. Ai-je une autre méthode pour remédier au problème ?

L'observation fréquente (les professionnels la pratique tous les jours) et la connaissance des problèmes (se référer à des revues de jardinage ou à votre fournisseur de plantes), de même que l'adoption de bonnes pratiques culturales, permettront de limiter fortement les dégâts, et l'emploi des pesticides.

☞ **Les maladies** (rouille, taches noires, pourritures diverses...) apparaissent lorsque l'humidité est excessive : toute méthode visant à limiter celle-ci sera efficace (arrosage sans mouiller le feuillage, paillage du sol, taille, espacement suffisant, plantation sur butte...)

☞ **Les insectes, limaces, escargots...** tant qu'ils ne sont pas trop nombreux (d'où l'importance de les détecter rapidement), pourront être récoltés manuellement ou écrasés sur place (rappelons-nous que jusque dans les années 1950, c'est ainsi qu'on luttait contre le doryphore !). On repoussera d'autant la pullulation de ces indésirables.

☞ **Éliminez les foyers d'infection** : les maladies, les insectes et leurs œufs, les escargots... survivent dans le jardin pendant l'hiver (dans les feuilles mortes, les anfractuosités des écorces, dans la terre, les bois morts...). Brûler les feuilles et bois morts contaminés, brossez les écorces, bêchez en hiver... et vous diminuerez les populations hivernantes...

☞ **Adoptez une pratique de fertilisation qui améliore la résistance naturelle des plantes**, en particulier en n'abusant pas des engrais azotés mais en favorisant davantage ceux à dominance potassique. Même si vos plantes produisent un peu moins, elles contiendront moins d'eau et résisteront mieux aux ravageurs et maladies (les légumes et les fruits seront plus parfumés).

☞ **Une décoction de prêle** renforce aussi la résistance de la plante.

☞ **Pensez aussi aux rotations des cultures** : ne mettez pas deux années de suite la même espèce, ou le même type de culture au même endroit.

☞ **Favorisez l'apparition des auxiliaires** : les auxiliaires sont des organismes qui se délectent des nuisibles. On connaît les coccinelles qui dévorent les pucerons, mais connaît-on les chrysopes, les carabes, les staphylins, ... tout aussi bénéfiques. D'où l'importance de les reconnaître et de ne pas traiter systématiquement, ce qui les détruirait.

☞ **Installez des filets-moustiquaires** autour de vos plantes les plus sensibles aux insectes.

☞ **Contre les escargots et limaces**, un barrage de cendre de bois autour des plantes est efficace (tant qu'il reste sec).

☞ **Un anneau de glu** à la base des troncs d'arbres empêche certains insectes de grimper...

Ainsi, même si cela n'est pas très visible à vos yeux, vous aurez déjà fortement limité l'emploi des pesticides. N'hésitez pas à noter vos observations, pour pouvoir vous y référer l'année suivante.

En dernier recours, la lutte chimique...

Si vous devez employer la lutte chimique, n'oubliez pas que vous allez manipuler des produits dangereux.

Quand intervenir ?

La décision d'intervenir doit être raisonnée, et ce n'est pas facile. Mais traiter systématiquement, sans tenir compte du contexte, ne se justifie pas.

☞ **Contre les insectes** (pucerons, mouches blanches, cochenilles...), on traitera en curatif, lorsque les autres moyens ne suffisent plus, et que l'hiver est encore loin. Deux à trois traitements à 8-10 jours d'intervalle permettront de lutter contre les plus prolifiques. Au contraire, contre les insectes présents dans les fruits (asticot de la cerise, carpocapse des pommes...), il faut agir préventivement, selon les conseils d'un spécialiste.

☞ **Contre les maladies**, la décision est plus difficile à prendre car il est souvent nécessaire d'agir en préventif. Mais quand ? On peut retenir d'effectuer le(s) traitement(s) en période où la météo annonce une période humide (mais pas pendant la pluie) et que la plante est à un stade sensible (gonflement des bourgeons, éclosion des bourgeons, chute des feuilles...).

Choisir le bon produit phytosanitaire

Un pesticide est composé d'une ou plusieurs matières actives et d'adjuvants. Il ne peut être vendu (et utilisé) que s'il a reçu une HOMOLOGATION de la part du Ministère de l'Agriculture, qui régit précisément ses conditions d'emploi. Ainsi, "*tout usage ou produit non autorisé est interdit*".

Le choix du pesticide à employer sur une culture nécessite donc l'identification précise du problème. De plus, les jardiniers amateurs ne doivent utiliser que des produits portant la mention "*emploi autorisé dans les jardins*", à l'exclusion de ceux destinés aux professionnels.

Enfin, avant de décider l'utilisation de traitements "chimiques", préférez la gamme de produits phytosanitaires utilisés en culture biologique : bouillie bordelaise et/ou extrait de prêle contre le mildiou, tavelure, taches diverses; produit soufré contre oïdium ("blanc") du potager ou du fruitier; roténone, purin d'orties contre pucerons et aleurodes; bacille de Thuringe contre toute chenille, pièges à phéromones...

Calculer la bonne dose

Trois calculs sont à effectuer lorsqu'on doit traiter ses plantes par pulvérisation (cas majoritaire) :

❖ La surface (S en m²) à traiter : inutile de traiter tout le jardin si les pucerons n'ont attaqué que les rosiers! Évaluez donc la surface du terrain occupé par les plantes à soigner.

❖ Le volume d'eau (V en litres) dans lequel sera dilué le produit de traitement. Le calcul se fait à partir des normes suivantes :

🌱 cas général : V = 10 litres pour 100 m² à traiter.

🌱 Plantes basses : V = 6 à 8 litres d'eau pour 100 m²

🌱 Plantes hautes (arbres) : V = 12 à 15 litres d'eau pour 100 m² de surface au sol.

NB : Dans le cas où la surface à traiter est faible, la cuve du pulvérisateur pourrait ne pas être remplie totalement.

❖ La dose de produit (D en cm³ ou ml ou g selon les produits) de traitement à diluer dans V dans le pulvérisateur : sur l'étiquette cette dose est indiquée pour 1 litre ou 5 litres d'eau par exemple; il faut donc la calculer pour le volume V calculé.

Préparez la bouillie (mélange) en se protégeant

Avant tout, pensez que l'on ne doit pas traiter un jour de vent, si la pluie menace ou en plein soleil (préférer le soir), ni pendant la floraison des plantes (sauf si autorisé clairement sur l'étiquette).

Attention : c'est au moment où l'on prépare la bouillie que les risques d'intoxication sont les plus importants, car le produit est encore concentré.

Les différentes étapes de la préparation sont :

- 1) Se protéger efficacement en portant des lunettes, des gants, des bottes, des vêtements de protection, une protection respiratoire (un masque anti-poussière n'est pas efficace pour cela).
- 2) Se placer à l'extérieur, près d'un robinet.
- 3) Mettre un peu d'eau dans la cuve du pulvérisateur.
- 4) Verser la dose D de pesticide calculée.
- 5) Bien rincer le doseur, en vidant l'eau dans la cuve du pulvérisateur.
- 6) Agiter.
- 7) Compléter pour obtenir le volume d'eau V calculé.
- 8) Ranger la boîte de pesticide (à l'abri des enfants et animaux), et ne laissez pas le pulvérisateur sans surveillance.

Traiter en prenant des précautions

Le traitement des plantes doit être fait dès que la bouillie est prête (d'où la nécessité de s'assurer que les conditions météorologiques sont bonnes).

Conservez votre équipement de protection, éloignez tout personne ou animal du lieu de traitement, ne pas manger, boire ou fumer.

Ne traitez pas en direction d'un point d'eau (ruisseau, mare, bassin, source...).

Pensez aussi que les fruits et légumes traités ne pourront être récoltés que plusieurs jours après le traitement (respectez scrupuleusement les délais notés sur l'emballage, n'hésitez pas à les augmenter) : ainsi, il peut être préférable de récolter ce qui peut l'être, puis de traiter.

Effectuez le traitement, de préférence en reculant (pour ne pas être touché par les plantes mouillées de bouillie), et bien sûr dos au vent (mais il vaut mieux attendre une accalmie). Pulvériser le dessus et le dessous des feuilles, mais sans que le produit ruisselle sur le sol.

NB : Si la buse se bouche, ne soufflez pas dedans!

Après le traitement

Des précautions restent à prendre. Si le traitement s'est déroulé normalement, il ne doit pas rester de bouillie dans la cuve. Sinon, repassez sur la culture.

Ensuite, rincez abondamment tout le matériel (cuve, tuyau, buse...). L'eau de rinçage ne doit pas être jetée à l'égout ou fosse septique, **mais épandue sur le sol de la culture traitée.**

Enlevez votre matériel de protection, sans que les traces de pesticides vous touchent. Le nettoyer ou le jeter. Lavez-vous soigneusement les mains et avant-bras ou mieux douchez-vous.

Il reste à ranger le pulvérisateur et à s'assurer que les produits sont stockés hors de portée des enfants (fermé à clef) dans un endroit bien ventilé et tempéré.

Que faire des emballages vides ?

Les emballages vides de produits phytosanitaires sont considérés comme Déchets Dangereux. Ils ne peuvent donc pas être jetés avec les ordures ménagères.

Pour les éliminer, il faut :

- ❖ Les rincer correctement (l'eau de rinçage servant au traitement, voir plus haut).
- ❖ Les amener à un point de collecte organisé si il existe (se renseigner auprès du vendeur ou au 01.41.31.52.00).
- ❖ Ou les déposer dans une déchetterie équipée pour recevoir les Déchets Ménagers Spéciaux (DMS), cas de celles du pays d'Aix.

En aucun cas les brûler ou les enfouir dans le sol.

EN GUISE DE CONCLUSION

Les traitements chimiques, on l'a vu, peuvent être réduits grâce à toute une panoplie de méthodes préventives : employons-les systématiquement.

Ensuite, repensons à la gravité réelle des problèmes rencontrés dans nos jardins : quelques pucerons ou quelques tâches sont-ils réellement très graves ?

Réfléchissons aussi à notre choix de plantes : ne vaut-il mieux pas éliminer une espèce trop souvent malade ?

Enfin, si la méthode chimique reste la seule possible, respectons vraiment ses conditions d'emploi.